
Accompagnement et mise en place des sites de compostage collectif

Sydom Syndicat Départemental de Traitement des Om du Jura

350 Rue René Maire
39000 Lons-le-Saunier
[Voir le site internet](#)

Auteur :

Nathalie Senser
prevention@letri.com

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Afin d'atteindre les objectifs de réduction des déchets fixés par le PLP, le SYDOM du Jura développe des actions de prévention des déchets dont le compostage constitue un volet important.

Le SYDOM a donc fait le choix de développer des projets de compostage domestique mais aussi des projets de compostage collectif en pied d'immeuble ou de quartier afin de donner à l'ensemble des jurassiens la possibilité de composter leurs déchets organiques (qu'ils possèdent un jardin ou non).

Le compostage collectif en pied d'immeuble a été expérimenté lors de l'opération de promotion du compostage domestique en 2009. 3 habitats collectifs ont testé ce mode de compostage :

- Le Clos Didier sur Champagnole (copropriété, 110 logements),
- La Fraternelle sur le Haut-Jura (5 logements),
- Salins-les-Bains (immeuble privé, 7 logements).

Le SYDOM développe cette pratique en proposant aux gestionnaires de copropriétés et aux bailleurs sociaux un accompagnement (formations, conseils techniques, supports de communication, soutien matériel...) sur une durée minimum d'une année ou jusqu'à autonomie des projets.

Afin de mettre en place d'avantage de projets sur l'ensemble du Jura, le SYDOM du Jura et ces adhérents (EPCI de collecte) ont recruté 7 maîtres composteurs en 2012.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif est de

- Réduire la quantité de déchets dans les bacs gris
- promouvoir la pratique du compostage collectif comme une alternative au compostage domestique pour les foyers sans jardin,
- expérimenter des pratiques encore peu développées en France,
- faire connaître aux Jurassiens l'aide que propose le SYDOM en matière de compostage collectif,
- faire connaître aux Jurassiens l'engagement du SYDOM dans un programme local de prévention.

Résultats quantitatifs

Nombre de sites mis en place en année 1: 3
Nombre de sites mis en place en année 2: 2
Nombre de sites mis en place en année 3: 14

Sites poursuivants sa démarche en année 2: 3.
Sites poursuivants sa démarche en année 3: 19

Sites ayant arrêté le compostage collectif: 0

Nombre de foyers concernés en année 1: 122
Nombre de foyers concernés en année 2: 192
Nombre de foyers concernés en année 3: 710

En moyenne, nous avons évalué le taux de participation des foyers par projet à 40%

Estimation du flux de déchets évité en année 2: 12 T
Estimation du flux de déchets évité en année 3: 43 T

Résultats qualitatifs

Le SYDOM du Jura a pris contact avec les bailleurs sociaux, privés et syndics de copropriétés présents sur le territoire afin de leur proposer un accompagnement. Plusieurs se sont montrés intéressés et se sont lancés dans l'opération.

Le compostage en pied d'immeuble est une technique qui est assez bien perçue par les habitants. Lors des réunions de présentation de projet, certains se montrent réticents mais ne représentant pas la majorité. Seuls deux projets à l'étude ont été refusés par les habitants.

Pour chaque projet mis en place nous avons nommé des référents compostage: personnes bénévoles que nous avons formé préalablement pour l'entretien sur place des placettes de compostage.

3 sites de compostage collectif ont été mis en place en année 1:

- Résidence le Clos Didier à CHAMPAGNOLE, 110 logements
- Copropriété à SALINS-LES-BAINS, 7 logements
- La Fraternelle, SAINT-CLAUDE, 5 logements

2 sites de compostage collectif ont été mis en place en année 2:

- Compostage de quartier rue basse à CONLIEGE, 40 logements
- Compostage de quartier Marcel Aymé à LONS-LE-SAUNIER, 30 logements

14 sites de compostage collectif ont été mis en place en année 3:

- Résidence Condamine à PERRIGNY, 122 logements
- Résidence 16 Rouget de Lisle à LONS-LE-SAUNIER, 12 logements
- Résidence 19 Rouget de Lisle à LONS-LE-SAUNIER, 11 logements

- Résidence les Cytises à CHAMPAGNOLE, 20 logements
- Résidence la Corniche à DOLE, 122 logements
- Résidence les Messageries à DOLE, 15 logements
- Résidence Froissard à DOLE, 40 logements
- Résidence les Noisetiers à CHAMPAGNOLE, 33 logements
- Résidence la Cascade à ARBOIS, 14 logements
- Résidence à LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE, 16 logements
- Résidence à MOLINGES, 6 logements
- Résidence étudiante LONS-LE-SAUNIER, 50 logements
- Résidence AFPA à LONS-LE-SAUNIER, 45 logements
- Résidence les Engreseules à SIROD, 12 logements

MISE EN OEUVRE

Planning

Afin de mettre en place des projets solides et pérennes, le SYDOM suit une méthodologie de projet définie et fournit un accompagnement soutenu.

Méthodologie:

- **Rencontrer des partenariats** (avec les bailleurs et syndics) : ces structures sont des partenaires à privilégier car ils sont bien souvent gestionnaires ou propriétaires de biens immobiliers et ont par conséquent un important pouvoir de décision. = Accord du propriétaire.
- **Trouver des projets à étudier** : sur proposition du SYDOM, du bailleur/syndic ou d'un habitant, nous établissons en premier lieu un diagnostic rapide du site (nombre de foyers, présence d'espaces verts, gestion actuelle des déchets...). = Validation du site et d'une technique de compostage.
- **Demander l'avis des habitants**: le SYDOM organise généralement une réunion sur site avec les habitants afin de leur soumettre le projet et de recueillir leurs opinions. = validation du projet par les habitants.
- **Trouver un référent compostage**: Le SYDOM ne validera pas un projet si une personne résident sur place ne s'est pas portée volontaire pour être référent. Cette personne sera formée au compostage et aura pour rôle de gérer sur place le placette de compostage.
- **Trouver un gisement pérenne de matière structurante**: Afin d'assurer le bon fonctionnement du processus de compostage, nous ajoutons de la matière structurante (broyat de bois dans la plupart des cas). Ainsi il faut trouver un gisement pérenne de cette matière, soit en utilisant les déchets verts produits sur place, soit en trouvant des partenaires locaux (paysagistes, services techniques...).
- **Installer les composteurs et l'affichage**: Les composteurs sont à la charge des propriétaires ou gestionnaires des immeubles. Le SYDOM se charge généralement de livrer et d'installer les composteurs (trois) et d'afficher le kit de communication (panneaux explicatifs qui décrivent le fonctionnement du projet et le rôle de chaque composteur).
- **Organiser une inauguration**: Pour le lancement des projets, le SYDOM organise pour chaque site une inauguration en présence (si possible) d'élus locaux, de la presse et des habitants. Au programme: descriptif du projet de compostage, explication sur le fonctionnement des composteurs et les consignes de tri, réponse aux questions diverses, don d'un bioseau à chaque foyer participant et verre de l'amitié.
- **Suivi réguliers et opérations ponctuelles**: Le SYDOM accompagne les projets sur une durée minimum d'un an ou jusqu'à leur autonomie. Nous organisons aussi des événements plus ponctuels avec les habitants pour le premier retournement des composteurs, la récupération du compost et pour animer des réunions bilan. C'est ainsi l'occasion de faire des rencontres et d'échanger, ce qui crée du lien social et contribue à garder une certaine dynamique de groupe.

Moyens humains

Année 1: 0.05 ETP

Année 2: 0.01 ETP

Année 3: 1 ETP

Moyens financiers

Chaque placette de compostage mise en place coûte en moyenne 220€ au SYDOM. Ce coût comprend la création du kit de communication et le matériel de fixation. Des coûts supplémentaires peuvent être dépensés lorsque des aménagements spécifiques sont nécessaires (aménagements anti-rats par exemple).

Les composteurs sont à la charge des propriétaires et ou gestionnaires des immeubles. Les bioseaux fournis par le SYDOM sont gratuits car issus de la récupération des déchets d'emballage des restaurants.

Année 1: 0 € (le kit de communication n'était pas encore créé)

Année 2: 525 €

Année 3: 4000 €

Moyens techniques

Technique de compostage:

Pour mettre en place du compostage en pied d'immeuble ou de quartier, le SYDOM utilise la technique du compostage en bacs statiques sous la forme de batteries de 3 composteurs (dans le cas général). Chaque composteur joue un rôle spécifique: un pour les apports de biodéchets des habitants, un pour la maturation du compost et un dédié au stockage de la matière structurante.

Ces installations simples nécessitent tout de même une étude préalable sur le site afin de savoir s'il y a des espaces verts sur place et si leur taille et leur emplacement est adapté pour accueillir une placette de compostage.

Matériel utilisé:

- 3 composteurs (minimum) pour les apports de déchets, la maturation du compost et le stockage du structurant carboné,
- 1 fourche ou griffe ou brass'compost pour mélanger et retourner les déchets,
- des bioseaux pour permettre aux habitants de stocker leurs déchets chez eux avant de les apporter aux composteurs,
- 1 grand panneau explicatif fixé sur un poteau en bois,
- 3 petits panneaux qui indiquent les consignes de tri et le rôle de chaque composteurs.

Partenaires mobilisés

Les principaux partenaires mobilisés sont des bailleurs et des syndicats, mais il y a aussi certaines communes comme LONS-LE-SAUNIER par exemple qui a été un bon relais d'information auprès des acteurs de l'immobilier sur le secteur de Lons. Le CPIE et JNE sont aussi des partenaires qui sont mobilisés pour le suivi de certains projets.

Voici une liste des principaux partenaires du SYDOM pour ce qui concerne le développement du compostage en pied d'immeuble:

- Foyer Jurassien, bailleur social
- OPH du Jura, Agence de Lons-le-Saunier, bailleur social
- OPH du Jura, Agence de Salins-les-Bains, bailleur social
- OPH de Champagnole, bailleur social
- CPIE du Haut-Jura, Association environnementale
- Jura Nature Environnement, Association environnementale

- S.A. Doloise des HLM, bailleurs privé
- Sogeprim, Syndic de copropriété
- Gestimmo, Syndic de copropriété
- Nexity, Syndic de copropriété
- Ville de Lons-le-Saunier, collectivité territoriale
- Commune de Conliège, collectivité territoriale
- Cabinet Pétolat, Syndic de copropriété

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Le compostage en pied d'immeuble ou de quartier est une action facilement reproductible à condition de s'en donner les moyens (moyens humains et matériels). Il est plus facilement applicable en milieu urbain où l'habitat est dense et vertical.

Il paraît nécessaire de créer des partenariats avec les acteurs locaux afin de développer cette technique.

Difficultés rencontrées

La particularité du SYDOM, comparée à d'autres collectivités, c'est que le Jura n'est pas encore passé à la tarification incitative. C'est-à-dire que pour développer le compostage collectif, c'est essentiellement le SYDOM qui est force de proposition (nous n'avons pas ou très peu de demandes de la part d'habitants, bailleurs ou syndics). Les arguments financiers (faire des économies) sont donc assez minimes, c'est pourquoi nous utilisons plutôt des arguments en faveur de la protection de notre environnement.

Recommandations éventuelles

Le compostage collectif en pied d'immeuble suit un principe relativement simple, mais il y a tout de même certaines conditions à respecter afin que le projet soit fonctionnel et pérenne:

- Nécessité de trouver un ou plusieurs référents compostage sur site afin d'assurer un suivi du projet sur place et de relayer l'information
- Nécessité de trouver un gisement pérenne de matière structurante afin d'éviter tout problème de mauvaises odeurs ou mauvaises décomposition
- Dans un compost collectif, il faut éviter de composter les déchets de viandes, poissons et produits laitiers afin d'éviter les problèmes de mauvaises odeurs et la présence d'animaux indésirables (insectes, chats, rongeurs...)
- Nécessité de bien soigner son partenariat
- Nécessité d'assurer un suivi sérieux et régulier des projets afin de déceler tout les dysfonctionnements éventuels et de pouvoir les résoudre rapidement.

pour toutes informations :

Pascal Bertrand, maître-composteur

compostagecollectif@letri.com

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | MENAGE | DECHETS VERTS | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

admin AW

alexandre.bonne@smile.fr

Direction régionale toutes les régions